

Conditions Générales de Vente

Désignation

La société **Titnol** désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au
La société **Titnol** met en place et dispense des formations en présentiel sur l'ensemble du territoire français.
Dans les paragraphes suivants, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation, ou commande des outils pédagogiques auprès de TITNOL.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétences chargée de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société **Titnol** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Convention et attestation

Pour chaque formation, le client doit retourner le formulaire de renseignements. En retour un devis sera envoyé. A réception du devis accepté, la convention de stage peut être envoyée. L'inscription sera définitive une fois celle-ci validée par les différentes parties. La société **Titnol** une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie à sa demande.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros net de taxes :

- ☐ l'organisme de formation étant exonéré de TVA
- ☐ TVA non applicable - article 261 du code général des impôts).
- ☐ Sauf mention contraire, ils comprennent les frais de bouche du client.

Le paiement est à effectuer avant le début de la prestation, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Pénalité de retard de paiement : 17%.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement 40 € selon le décret 2012-1115 du 2 Octobre 2012.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société **Titnol** ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client. En cas de paiement partiel du montant de la formation de l'OPCO, le solde sera facturé au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse : **contact@titnol.fr**

En cas de renoncement par le stagiaire bénéficiaire avant le début du programme de formation en France métropolitaine :

- Dans un délai supérieur à 30 jours avant le début de la formation : aucun coût de formation n'est dû.

- Dans un délai compris entre 30 jours et 15 jours inclus avant le début de la formation : 50 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 15 jours avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

En cas de renoncement par le stagiaire bénéficiaire avant le début du programme de formation en DOM-TOM :

- Dans un délai supérieur à 30 jours avant le début de la formation : le remboursement des frais engagés sera dû.
- Dans un délai compris entre 30 jours et 15 jours inclus avant le début de la formation : 50 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 15 jours avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société **Titnol** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations de même type.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société **Titnol** sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société **Titnol** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux d'**Auvergne Rhône Alpes**.